

Réunion Comité Directeur du mardi 2 mai 2017

Début de la réunion à 20h00

Présents :

Mesdames Emmanuelle JAEGER, Sukeyna N'DAO, Martine MAHIEU, Véronique PIVAT

Messieurs Gilles GONNET, Frédéric VEST, Didier PETOT, Christophe PERROT, Vincent COBES, Franck MAGNIER, Michel NORDIN, Frédéric MACARIE

Excusés : Maxime TOIRON, Nadia SALOMON, Jacques LELONG, Olivier RACLE

Invités : Aucun

Evènements – Vie du Club

- **Effectif du club :**

417 licenciés (189 femmes et 228 hommes). Le Club est actuellement classé 4^{ème} du VDM en terme de performance

Il s'agit d'une très grosse augmentation de l'effectif, sur chacun des groupes et notamment sur le HS avec l'arrivée d'un groupe conséquent. Cette augmentation, en dépit de notre association déjà bien structurée, nécessite une adaptation de notre organisation, une participation plus importante de chacun et une réflexion sur le nombre, l'implication et l'adéquation des encadrants sportifs et membres du Comité Directeur.

- **Les Foulées Charentonnaises : bilan par Christophe**

Un bilan très positif compte tenu du contexte difficile et des incertitudes liées à la tenue de l'événement. Nous avons eu un gros soutien de la Mairie et avons eu recours au même nombre de bénévoles. Même participation que l'an passé mais en répartition différente : davantage d'enfants et un peu moins de coureurs sur le 15 km. Le bilan financier est plus mitigé avec une augmentation des dépenses. Nous attendons également toujours le paiement par TOP CHRONO des importantes sommes dues et craignons les difficultés financières de cette société. Des relances très vigoureuses doivent être faites.

- **Stage Pâques : bilan par Didier et Sukeyna :**

L'objectif était double : recherche d'un nouveau lieu plus propice sportivement et recherche d'une participation de tous les groupes sportifs.

- Sur le lieu : les entraîneurs sont unanimes à estimer que les installations sportives sont de meilleure qualité qu'en Espagne et plus accessibles. En revanche, les entraîneurs et les jeunes déplorent un hébergement moins qualitatif que l'hôtel en Espagne, l'absence d'un lieu de

AZUR OLYMPIQUE CHARENTON

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901, déclarée le 16 Avril 1970 à la Préfecture de Créteil sous le numéro 94.01.87. Ayant son siège social Mairie de Charenton, 48 rue de Paris, 94220 - Charenton le Pont

Email : contact@azurcharenton.fr – site : <http://azurcharenton.fr/>

Emmanuelle JAEGER Azur Olympique Charenton. Tel : 06 17 72 93 51 Email : contact@azurcharenton.fr
convivialité sur place après les séances et l'éloignement du centre-ville ne permettant pas facilement les loisirs

- Sur la participation de tous les groupes : tous les groupes étaient présents à l'exception des marcheurs. Les coureurs HS en minorité. Cette mixité est une réussite. Cependant la cohésion et coordination des groupes et des entraîneurs apparaît problématique.

La question de reconduction d'un stage commun est posée. Le Comité Directeur considère que la recherche d'un lieu commun (éventuellement trouver une 3^{ème} possibilité de lieu) doit être privilégiée pour permettre à tous de se retrouver.

- **Interclubs : bilan par Didier**

Le 1^{er} tour est une réussite à la fois en termes de participation et de performance. Les retours des participants, venus de différents horizons, sont très stimulants et une énergie commune s'est dégagée. Nous avons de bonnes chances d'être au 2^{ème} tour. Le résultat de 30 580 points n'est pas un record car il y avait encore pas mal de disciplines féminines avec des trous de participation.

Point sur la vie sportive

On note une année charnière. L'effectif est plus nombreux, les groupes sont plus morcelés. Une coordination intergroupe et entre les entraîneurs doit être mise en place pour permettre de renforcer la cohésion et le développement de la politique sportive. Une personne en charge de la coordination sportive et qui rendra compte au Comité Directeur doit être nommée au sein des entraîneurs et qui puisse recueillir leur adhésion.

• **Groupe Piste**

Le groupe du vendredi est trop lourd et il faudrait une personne supplémentaire pour les encadrer.

Didier fait également état de l'insuffisance des personnes présentes lors des compétitions pour permettre d'une part la participation au jury et, d'autre part, un meilleur encadrement des jeunes.

Martine et Frédéric M. doivent stimuler pour l'une la formation de nouveaux jurys et pour l'autre la participation des parents à l'encadrement des sorties. Ce point devra être clairement évoqué lors de l'adhésion au Club et au moment du Forum des Associations + à une réunion de rentrée.

• **Groupe Marche**

Le groupe fonctionne bien mais Michel et Véronique font état des difficultés à gérer les différences de niveaux au sein d'un même groupe. La possibilité de faire un départ commun mais avec une séparation des niveaux ensuite est évoquée.

Le groupe a retrouvé son point de rendez-vous initial qui correspond mieux à leurs habitudes. Le choix d'un point de rendez-vous commun inter-discipline est abandonné.

• **Groupe Running**

L'offre sportive est à présent complète (palette de niveaux très large, activités différentes sur toutes les disciplines du HS). On note une multiplicité des horaires et des lieux d'entraînement qui

Emmanuelle JAEGER Azur Olympique Charenton. Tel : 06 17 72 93 51 Email : contact@azurcharenton.fr
complique la cohésion et les échanges. Les séances du samedi matin et du mardi soir ont perdu de l'effectif en raison de cette multiplicité.

L'intégration des nouveaux athlètes confirmés du groupe de Jean-Jacques est compliquée par le fait qu'il s'agit d'un groupe déjà soudé et géographiquement majoritairement parisien, mais on note une amélioration et les échanges se feront progressivement par d'une part l'organisation de sorties ou compétitions communes et d'autre part, un effort sur des lieux de rendez-vous communs pour certains entraînements.

- **Groupe Sport Adapté**

La disparité des handicaps gérés complique l'organisation des séances et nécessite d'une part un encadrement avec un effectif complet (quasiment un athlète/un entraîneur) et d'autre part la présence d'un encadrant supplémentaire professionnalisé. L'arrivée d'un entraîneur spécialisé est évoquée et va être recherchée. Des pistes sont déjà initiées.

Rapport des Commissions

Commission finance / subvention

- **Etat des comptes :**

Les comptes de début d'année sont conformes au prévisionnel, mais des retards de paiement de Top Chrono liés aux inscriptions des Foulées Charentonnaises impactent la trésorerie.

- **Remboursement des déplacements aux Championnats de France et de participation du Club aux inscriptions des courses**

Compte tenu de l'évolution de la performance des athlètes, il faut définir précisément pour l'année à venir les modalités de prise en charge des frais sportifs de participation aux courses et sorties clubs.

1) championnats de France

- Championnats de France qualificatifs piste et cross: Le Club prend en charge le logement et le déplacement mais avec l'accord préalable du Bureau sur les modes de déplacement et de logement choisis.
- Championnats de France Route et Trail
- Athlètes de niveau IR1 et au-dessus : Le Club prend en charge le logement et le déplacement mais avec l'accord préalable du Bureau sur les modes de déplacement et de logement choisis.
- Autres athlètes : Les frais de logement et de déplacement seront remboursés pour moitié, à concurrence de 100 €/an et par athlète.

2) Courses et marches Club

- Les frais d'inscription aux courses/marches Relais sont pris en charge
- L'équipe sportive définira en début d'année les courses Clubs qui pourront être prises en charge,
- L'équipe sportive définira en début d'année les sorties Marche prises en charge par le Club

AZUR OLYMPIQUE CHARENTON

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901, déclarée le 16 Avril 1970 à la Préfecture de Créteil sous le numéro 94.01.87. Ayant son siège social Mairie de Charenton, 48 rue de Paris, 94220 - Charenton le Pont

Email : contact@azurcharenton.fr – site : <http://azurcharenton.fr/>

- **Indemnisation des frais sportifs des entraîneurs bénévoles**

Il a été prévu et provisionné dans le budget prévisionnel 2017 des dépenses d'encadrement supplémentaires pour permettre l'indemnisation des frais sportifs des entraîneurs bénévoles non habilités à percevoir de rémunération en raison de leurs diplômes non professionnels. Les indemnités seront versées sur justificatif de frais et plafonnées annuellement.

2 Commission Sponsors et partenaires

Il est rappelé l'importance de la recherche de partenaires financiers et autres pour permettre la viabilité et la pérennité du Club. Des efforts importants en ce sens doivent être effectués auprès de nos adhérents.

- Carrefour : La reconduction du partenariat club est en cours de négociation
- CIC: le paiement du sponsoring doit être effectué

3 Commission Formation :

Peu de demandes reçues cette année. Il est très important, compte tenu de l'évolution de l'effectif du Club de poursuivre l'effort de formation de nouveaux encadrants. Martine se chargera de sensibiliser davantage les adhérents et de suivre l'évolution des nouvelles formations possibles.

4 Commissions Tenues Club / Matériel

La réalisation d'un tour de cou aux couleurs du Club est décidée. Il pourra servir à tous les groupes. Un premier achat de 100 pièces est prévu.

5 Communication

Le travail fourni pour la collecte et la mise à jour des informations et résultats est considérable et il manque cruellement de personnes pour aider.

Il paraît impératif de rechercher des personnes « relais » au sein de chaque discipline pour aider ce travail et éviter que les informations ne proviennent que du groupe HS.

Une nouvelle banderole du Club a été fabriquée mais une seconde, de taille plus importante est en commande.

6 Événementiel

La rencontre intergénérationnelle suivie du traditionnel Barbecue est reconduite et Frédéric Macarie se chargera de l'organisation sportive. Il faut insister sur la participation de tous à cet événement festif qui permet de clore la saison par une mixité et des échanges conviviaux.

La date sera le samedi 24 juin

7 Divers

Une réunion de tous les entraîneurs est prévue le 4 mai pour envisager un bilan de mi-saison des différents groupes et de la coordination sportive.

Emmanuelle JAEGER Azur Olympique Charenton. Tel : 06 17 72 93 51 Email : contact@azurcharenton.fr

Fin de la réunion à 22h30

Fait à Charenton le Pont – Le 2 mai 2017

AZUR OLYMPIQUE CHARENTON

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901, déclarée le 16 Avril 1970 à la Préfecture de Créteil sous le numéro 94.01.87. Ayant son siège social Mairie de Charenton, 48 rue de Paris, 94220 - Charenton le Pont

Email : contact@azurcharenton.fr – site : <http://azurcharenton.fr/>